

**LIMITE TRANSVERSALE DE LA MER (LTM)**

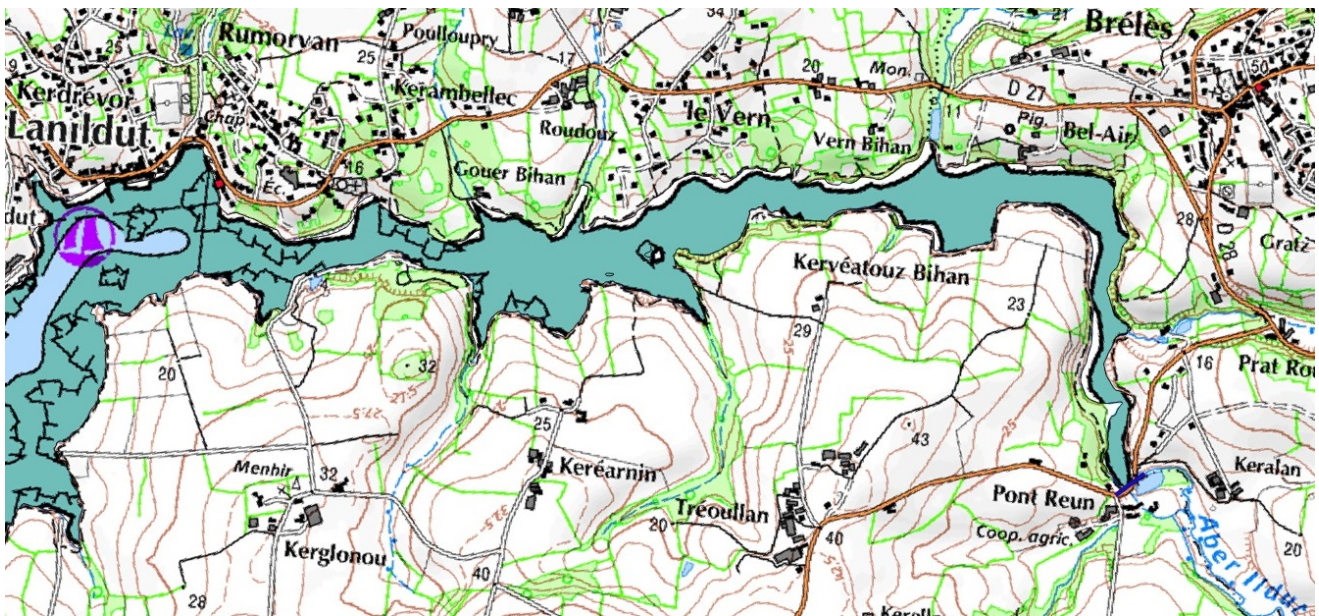
**L'ABER ILDUT**

Département du FINISTERE (29) / Commune de PLOUARZEL (29810)

Texte juridique de référence : Décret du 21/03/1930

Limite	Observations
<p>Ligne droite passant par la face du pont Run dépendant du chemin vicinal de Plouarzel à Brélès</p>	<p><b>Aspects juridiques :</b> Texte de référence identifié</p> <p><b>Aspects géographiques :</b>            « Pont Reun » mentionné sur le Scan Littoral. Positionnement confirmé par la donnée SIG transmise par la DDTM 29 et carte scannée de la PREMAR (cf. page suivante).            Numérisation à partir de l'Ortho Littorale V2 côté aval du pont (en courbe).            Positionnement <b>connu précisément</b> (incertitude &lt; 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en bleu sur la capture d'écran) :





Document(s) fourni(s) par un service compétent :

Source : PREMAR Atlantique (Septembre 2011)



*Limites transversales de la mer dans les estuaires*

**Aber Ildut**

Ligne droite passant par la face aval du pont Run

*Décret du 21 mars 1930*

